



DOSSIER ECONOMIQUE REGIONAL

LE TOURISME

En Languedoc-Roussillon, le tourisme est devenu l'un des points forts de l'économie régionale.

Son développement a fortement marqué le paysage côtier grâce à la mise en place, en 1963, d'une mission d'aménagement du littoral (Mission Racine).

Dans l'arrière-pays, une organisation plus diffuse a vu le jour, n'excluant pas l'existence de pôles touristiques forts coexistant avec une politique de protection très poussée.

Parcs, réserves naturelles et terrains du Conservatoire du Littoral couvrent un total d'environ 300 000 hectares.

LES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE TOURISTIQUE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Une réserve d'espace pour l'Europe

L'image, qui s'est imposée, d'un littoral bétonné en divers points, ne peut faire oublier que 60 % des espaces restent vierges. Les nombreuses lagunes, dont la superficie totale atteint près de 40 000 hectares, constituent une réserve d'espaces naturels particulièrement importante.

La nature y est encore relativement bien protégée (actions de protection mises en place dès la création de la Mission, acquisitions du Conservatoire du Littoral).

Dans l'arrière-pays, où la densité moyenne peut descendre jusqu'à 12 hab/km² comme en Lozère, les espaces sont aussi variés que pittoresques (Gorges du Tarn, Aubrac, Cévennes, etc...).

Deux parcs naturels, le Parc Régional du Haut-Languedoc et le Parc National des Cévennes, y consacrent le développement d'une politique de protection.

Un patrimoine historique et architectural exceptionnel

La région possède la plus grande superficie de sites classés de France avec six pôles de notoriété internationale : la préhistoire (Tautavel, Cambon et les Bondons) ; le patrimoine gallo-romain avec la Via Domitia, Nîmes, Narbonne et le Pont du Gard ; le patrimoine médiéval dans sa dimension cistercienne (grandes abbayes de Vallemagne, Fontfroide, etc...) dans sa dimension militaire avec Carcassonne et Salses et dans sa dimension "militaro-religieuse" (les sites cathares).

Le patrimoine classique est bien représenté par le Canal du Midi, Pézenas, Uzès, Montpellier, Beaucaire. Le patrimoine du XIXème siècle l'est également par "l'architecture viticole" et le XXème par l'architecture moderne de Montpellier ou des stations du littoral.

Les équipements d'hébergement

Selon l'INSEE, avec près de 2 000 000 de lits, le Languedoc-Roussillon se positionne comme la troisième région touristique de France et se caractérise par quelques records :

- Agde : 1ère station touristique de France en nombre de lits (150 000).
- Port-Camargue : 1er port de plaisance d'Europe en nombre d'anneaux (4 350 anneaux sur 20 600 répartis sur 24 ports de plaisance).
- Première région de France en nombre d'emplacements de camping-caravaning (hôtellerie de plein air : 336 300 lits).
- Première région de France pour le taux de résidences secondaires.

Par ailleurs, la physionomie de l'offre reste marquée par :

- ◆ L'insuffisance relative du parc marchand (470 000 lits soit 27 % de la capacité d'hébergement).
- ◆ Les difficultés de l'hôtellerie traditionnelle.
- ◆ L'évolution de l'hôtellerie de plein air vers l'habitat léger de loisirs et les services complémentaires.
- ◆ L'émergence, dans l'arrière-pays, d'équipements de qualité en matière de tourisme rural.
- ◆ La nécessité de préparer le littoral aux évolutions en cours.

LA STRUCTURE DE LA DEMANDE ET SON EVOLUTION

L'ampleur de la demande et ses structures

Analysée en 2000, on estime que la fréquentation touristique s'est élevée à 104 millions de nuitées dont 61 % en juillet et août. La fréquentation étrangère constitue à peu près le quart de la fréquentation dite marchande ; les Néerlandais et les Allemands représentant l'essentiel du flux.

En terme d'évolution, la conjoncture qui, comme ailleurs, a marqué le pas des années durant, se caractérise depuis cinq ans par une expansion continue. Elle se conjugue à des taux exceptionnels de croissance démographique préférentiellement localisés sur la côte et autour des villes.

L'adéquation de l'offre à la demande

L'essentiel des équipements a été conçu pour le tourisme estival alors qu'apparaissent les signes d'un "éclatement" progressif de la saison et qu'une demande de tourisme vert semble se préciser.

Ce constat, qui n'a échappé ni aux institutionnels, ni aux professionnels, ni aux services de l'Etat, a provoqué quatre types de démarche :

➤ La mise en œuvre d'un schéma régional de développement touristique

Elaboré par le Comité Régional de Tourisme avec l'appui financier de l'Etat, ce schéma propose une politique de développement tenant compte de la diversité régionale. Il met l'accent sur cinq types de préconisations concernant :

- ◆ Le tourisme littoral.
- ◆ Le tourisme montagne.
- ◆ Le tourisme urbain.
- ◆ Le tourisme thermal.
- ◆ Le tourisme en espace rural.

... ainsi qu'une réflexion horizontale concernant l'ensemble de ces données accompagnée d'une stratégie de communication et de commercialisation de la production.

➤ Le rapport Couveinhes

Le Premier Ministre a chargé René Couveinhes, Député de l'Hérault, d'une mission de réflexion sur l'avenir du tourisme en Languedoc-Roussillon. Remis le 13 janvier 1995, ce rapport, qui n'est qu'un rapport d'étape, a mis l'accent sur plusieurs nécessités :

- ◆ Valoriser le patrimoine naturel en organisant notamment la gestion paysagère de la déprise viticole.
- ◆ Adapter le patrimoine bâti à l'évolution de la demande en recentrant notamment l'immobilier des stations sur les nouvelles aspirations de la demande.
- ◆ Se donner des moyens commerciaux et humains pour redéployer le tourisme régional.
- ◆ Insérer le développement touristique dans une logique d'organisation spatiale en focalisant les politiques d'incitation sur un zonage et un maillage "géo-touristique" cohérent.
- ◆ Transformer les emplois saisonniers en emplois permanents.

➤ Les schémas départementaux de développement touristique

Prenant le relais des deux réflexions précédentes à caractère global, les départements ont mis en place, avec l'aide des Services de l'Etat, des schémas départementaux qui constituent une déclinaison des deux schémas précédents.

A l'heure actuelle, les schémas des départements ont été adoptés par les cinq assemblées départementales. Le schéma du département de l'Hérault, en cours de remodelage, inclut une réflexion poussée sur la revalorisation du littoral.

➤ Une " mission Littoral "

Conformément aux préconisations des études précédemment engagées, une mission interministérielle d'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, placée sous l'autorité du Préfet, vient d'être créée pour la période 2001-2006 (CIADT du 9 juillet 2001).

Cette mission a pour but d'harmoniser la politique de l'Etat sur le littoral en vue de favoriser son développement équilibré. Dans le domaine touristique, il porte sur "la requalification des stations du bord de mer et le développement d'une offre touristique de niveau international en liaison avec l'arrière-pays".

A l'heure actuelle, les analyses préalables aux opérations de modernisation proprement dites sont en cours.

En termes financiers, ce projet s'inscrit notamment dans une ligne spécifique "littoral" du Contrat de Plan ainsi que dans une ligne appropriée de l'Objectif 2 du FEDER propre aux communes éligibles de la côte orientale.

RETOMBÉES ECONOMIQUES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les retombées économiques

Après avoir connu un certain tassement, la fréquentation touristique connaît une progression constante. Calculée en nombre de nuitées selon la méthode "Marchand", on observe en effet la progression suivante :

| | | |
|------|-------|-------|
| dont | 96-97 | + 5% |
| | 97-98 | + 3% |
| | 98-99 | + 4% |
| | 99-00 | + 2 % |
| | 00-01 | + 3 % |

Le développement touristique pèse à son tour sur l'organisation et l'évolution de l'emploi. Une étude financée par le Secrétariat d'Etat au Tourisme dans le cadre d'une convention avec l'Observatoire économique du tourisme régional (m.o. INSEE) d'avril 2001 permet d'estimer que le tourisme générerait 47 000 à 55 000 emplois, non compris toutefois un certain nombre d'emplois induits en particulier dans le secteur du bâtiment.

Calculé en 2000 à partir de l'enquête clientèle "EUREMA" (C.R.T.-D.R.T.), le volume moyen des dépenses liées à la consommation était estimé entre 30 et 32 milliards de francs, ce qui représente un peu plus de 10 % du PRB.

Par ailleurs, un grand nombre de conséquences indirectes consécutives au développement touristique ne sont pas quantifiables. Le tourisme est générateur d'effets de tropisme qui se répercutent sur le comportement migratoire, lequel alimente (en Languedoc-Roussillon) la croissance démographique la plus élevée de France, notamment autour du pôle de Montpellier.

Les perspectives d'avenir

Inscrite dans le nouveau Contrat de Plan et l'Objectif 2 du FEDER, une politique de grands travaux, comme l'achèvement de l'A.75 et la mise en place d'une liaison rapide par TGV entre Lyon et Barcelone, semble de nature à peser sur le développement du tourisme régional, tant sur le littoral que dans l'arrière-pays, à condition d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre, la nature des prestations et la sécurité des touristes.

Dans les années à venir, la restructuration et la diversification de l'offre sous-tendue par une analyse fine des évolutions de la demande porteront sur :

- ◆ l'intégration harmonieuse du développement touristique au développement urbain ;
- ◆ une meilleure prise en compte du tourisme de proximité ;
- ◆ la modernisation des stations du littoral et de leur espace lacustre ;
- ◆ l'expansion du tourisme rural focalisée sur des pôles ;
- ◆ le soutien aux vacances "pour tous" ;
- ◆ un soutien accru aux dispositifs modernes de commercialisation ainsi qu'à la professionnalisation des acteurs.